



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 4 mai 2015.**

### **PRÉSENCES**

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Duncan E. Campbell, directeur général  
Diane Duhaime, greffier adjoint

#### 1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h27.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**No : R3825-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 4 mai 2015 avec l'ajout suivant :

***Item 18.1 AFFAIRES NOUVELLES – Lac Pine – contrat à Les Services EXP Inc. résolution***

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**No: R3826-2015**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2015 et des séances extraordinaires des 13 avril et 20 avril 2015.

**Pour ce motif  
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil des 7 avril, 13 avril et 20 avril 2015.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. MOT DU MAIRE

Monsieur le maire Ed Prévost demande au Conseil que l'item 15.1 intitulé « Hudson une « Ville Équitable » » soit traitée avant l'item 4. Il invite Mlle India Robins à lire ladite résolution.

Il invite le nouveau directeur général par intérim à dire quelques mots.

#### 5. PÉRIODE DE QUESTION

##### 5.1. Monsieur Bill Driver – 104 Elm

- Demande quand le budget actuel sera publié sur le site internet de la Ville; demande si l'information relativement au centre de transport a été fournie à monsieur Keith Hilliard.

Le greffier adjoint Diane Duhaime l'informe que le budget est sur la première page du site internet de la Ville; le maire Prévost répond que monsieur Hilliard a eu une conversation



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

avec madame Nathalie Lavoie, directrice du service de l'urbanisme, et a obtenu les réponses requises.

**5.2. Monsieur Larry Gray – 106 Elm**

- Fait une déclaration à l'effet que madame Judy Sheehan n'a pas seulement été engagée pour négocier la convention collective mais avait aussi été mandatée pour préparer les descriptions de tâches et autres choses, ils auraient eu une meilleure compréhension de la situation financière s'ils avaient été mis au courant de cette situation; se plaint des microphones.

**5.3. Madame Eva McCartney – 97 Mullan**

- Questionne le règlement 167-15 de la MRC qui est en révision, elle souligne des divergences entre la carte que la MRC est en train de réviser concernant les zones de conversation; demande s'il y a une carte correcte à l'Hôtel de Ville et indique que la Ville a 60 jours pour rectifier la carte avec la MRC.

Le maire Prévost indique que premièrement, un plan de conservation doit être élaboré, il se penchera sur la question du 60 jours. Le conseiller Deborah Woodhead ajoute qu'une étude sur la conservation n'a pas été faite depuis 2008 et doit être refaite avant la présentation du Plan Stratégique.

**5.4. Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau**

- Questionne le projet de règlement 664, qui est responsable des montants à payer? Demande des questions relativement aux chèques pour les services publics, quel poste budgétaire?

Monsieur le maire Prévost que ce sont les propriétaires de tels systèmes qui paieront les frais. Le conseiller Ron Goldenberg répond qu'il s'informera du poste budgétaire et lui reviendra.

**5.5. Madame Chloé Hutchison – 59 Mount Pleasant**

- Question relativement à la zone commerciale C27, sur le règlement concernant la hauteur des bâtiments; questionne le tableau des normes et autres éléments des règlements; questions concernant le règlement 167-15, plans et vision.

Le conseiller Deborah Woodhead aborde les questions; monsieur le maire Prévost offre de la rencontrer vu qu'elle a plusieurs questions.

**5.6. Monsieur Daryl Seaman – 426 Ridge**

- S'interroge relativement au nouvel édifice d'appartements en construction sur la rue Main, s'objecte à sa taille et à sa proximité au trottoir.

Monsieur le maire Prévost répond que ce projet a été approuvé par le CCU et par le Conseil, le projet n'est pas terminé mais devrait bien s'intégrer à la Ville d'Hudson.

**5.7. Madame Helen Kurgansky – 42 Quarry Point**

- Fait une déclaration concernant l'édifice mentionné ci-haut et croit que la nature de la Ville d'Hudson sera détruite.

**6. CORRESPONDANCE**

**6.1. Dépôt du bordereau de correspondance du mois d'avril 2015**

**7. SERVICE DE L'URBANISME**

7.1. Dépôt du procès-verbal du CCU du 9 avril 2015

7.2. Dépôt de la liste des permis émis pour le mois d'avril 2015

7.3. Retrait du règlement proposé no 659-2015 modifiant le règlement no 525 relatif au Plan d'urbanisme et du règlement proposé no 660-2015 modifiant le règlement no 526 relatif au zonage

No : R3827-2015

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion fut donné à la séance du conseil du 2 mars 2015 relativement aux règlements proposés cités en rubrique;

CONSIDÉRANT que ces règlements proposés furent également adoptés le 2 mars 2015;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire retirer ces règlements proposés;



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

Il est proposé par le conseiller Robert Spencer  
Appuyé par le conseiller Nicole Durand  
Et résolu :

DE retirer le règlement proposé no 659-2015 modifiant le règlement du plan d'urbanisme no 525 et du règlement proposé no 660-2015 modifiant le règlement de zonage no 526

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 7.4. Retrait du règlement proposé n° 658-2015 modifiant le règlement n° 527 relatif au lotissement, du règlement omnibus proposé n° 662-2015 modifiant le règlement n° 525 relatif au Plan d'urbanisme et du règlement omnibus proposé n° 663-2015 modifiant le règlement n° 526 relatif au zonage

No : R3828-2015

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion fut donné à la séance du conseil du 2 mars 2015 relativement aux règlements cités en rubrique;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire retirer ces projets de règlements;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer  
Il est résolu:**

DE RETIRER le règlement proposé n° 658-2015 et des règlements omnibus proposés n° 662-2015 et n° 663-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. **TRÉSORERIE**

8.1. **Approbation des déboursés et salaires:**

**No : R3829-2015**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période d'avril 2015.

**Pour ce motif,  
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson  
Il est résolu:**

D'approuver les déboursés et les salaires au 24 avril 2015 :

Déboursés : \$443,584.32  
Salaires : \$179,081.30 (Budget 2015: \$193,627.61 / 2014: \$199,159.21)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. **DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

***Aucun item n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section***

10. **TRAVAUX PUBLICS**

10.1. **Rapport d'activités – 20 mars au 24 avril 2015**

Monsieur le maire Ed Prévost dépose le rapport d'activités du directeur des travaux publics.



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

## 11. ENVIRONNEMENT & SANTÉ

### 11.1. Demande à l'office national de l'énergie (ONÉ) d'exiger des essais hydrostatiques avant la mise en service de l'inversion du flux de la canalisation 9B par la compagnie Enbridge

**No : R3830-2015**

ATTENDU que la réglementation canadienne sur les pipelines exige la réalisation d'un essai hydrostatique avant la mise en service d'un nouvel oléoduc;

ATTENDU que la canalisation 9B de 762 mm de diamètre (30 po) a été construite au milieu des années '70;

ATTENDU que le projet de Pipelines Enbridge inc. pourrait avoir des impacts environnementaux importants en cas de bris de la canalisation 9B;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des citoyens de la Ville d'Hudson que des tests hydrostatiques soient effectués sur la canalisation 9B;

ATTENDU que tous les membres du Conseil jugent à propos que la Ville d'Hudson signifie son désir que de tels tests soient effectués;

#### **PAR CONSÉQUENT**

**Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead**

**Appuyé par le conseiller Nicole Durand**

**Et résolu :**

DE signifier à M. Peter Watson, président de l'Office national de l'énergie (ONÉ) le souhait de la Ville d'Hudson qu'Enbridge effectue des tests hydrostatiques sur la canalisation 9B avant que les travaux d'inversement des flux soient faits sur tout le réseau.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 12. PARCS & LOISIRS

### 12.1. Rapport d'activités – avril 2015

Le conseiller Barbara Robinson résume le rapport d'activités du service des parcs et loisirs.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 12.2. Résolution – contrat pour l'administration du camp de jour

**No : R3831-2015**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson a lancé un appel d'offres sur invitation pour la gestion et l'administration du camp de jour en 2015;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson a contacté les quatre (4) compagnies suivantes :

Air en Fête :	Soumission disqualifiée vu qu'elle n'a pas été reçue à temps
Decibel Science :	Refus de participer
Loisirs 3000 :	\$245 par campeur par semaine
Dynamix :	\$145 par campeur par semaine

CONSIDÉRANT que Dynamix Adventures inc. est le plus bas soumissionnaire à \$145 par campeur par semaine pour un montant total de \$86,996.98 (taxes incluses) basé sur les activités estimées et informations fournies par la Ville d'Hudson;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best**

**Dûment appuyé par le conseiller Robert Spencer**

**Il est résolu:**

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire, Dynamix Adventures inc., pour la gestion et l'administration du camp de jour 2015 de la Ville d'Hudson.



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

D'IMPUTER cette dépense aux postes budgétaires suivants:

No 02-701-80-113  
No 02-701-80-259  
No 02-701-80-198  
No 02-701-80-519

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13. **CULTURE & TOURISME**

13.1. **Rapport d'activités – avril 2015**

Le conseiller Natalie Best résume le rapport d'activité du service de culture & tourisme.

14. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE**

*Aucun item n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section*

15. **PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES**

15.1. **Hudson, une ville « équitable »**

Mlle India Robbins procède à la lecture de la résolution

**No: R3832-2015**

ATTENDU que le commerce équitable est un partenariat commercial dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial en garantissant le respect des droits des producteurs et des travailleurs grâce à un juste prix payé pour leurs produits;

ATTENDU que le commerce équitable s'inscrit dans la vision de la Ville d'Hudson car il promeut une plus grande équité sociale tout en étant économiquement viable et favorise l'adoption de modes de production plus écologiques;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson  
Dûment appuyé par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

QUE le conseil se prononce en faveur du commerce équitable;

QUE la Ville d'Hudson amendera sa politique d'achat afin de demander que soit certifié Fairtrade tout le café, tout le thé et le sucre servis par les services alimentaires gérés par l'administration municipale;

QUE la Ville d'Hudson publiera l'information sur la campagne et la désignation sur le site web de la municipalité;

QUE la Ville d'Hudson attire l'attention des médias et fasse la promotion de son statut de ville équitable;

QUE la Ville d'Hudson encourage les commerces locaux à offrir des produits certifiés équitables;

QUE la Ville d'Hudson s'engage à développer et promouvoir d'autres initiatives de consommation éthique et durable.

**ADOPTÉE**

Les conseillers Deborah Woodhead et Natalie Best s'abstiennent de voter dû à un conflit d'intérêt.

16. **RÈGLEMENTS/ AVIS DE MOTION**

16.1. **Avis de motion pour le règlement n° 664-2015 modifiant le règlement de taxation n° 656-2014 sur la « tarification & compensation 2015 »**



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Robert Spencer qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville une modification au règlement de taxation no 656 concernant le coût du service d'entretien de traitement des eaux usées des résidences isolées de type traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sera présentée pour adoption.

Le conseiller Robert Spencer également dispense de lecture dudit règlement.

17. **RÈGLEMENTS / ADOPTION**

*Il n'y a aucun règlement à adopter pour cette séance*

18. **AFFAIRES NOUVELLES**

18.1. **Lac Pine – contrat à Les Services EXP Inc. résolution**

**No: R3833-2015**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson (Ville) souhaite approfondir son enquête sur les options disponibles et la faisabilité de restauration du barrage du Lac Pine et ses infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la complexité de ce projet nécessite une expertise technique qui dépasse l'assistance disponible à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé et a reçu une offre de services en date du 24 février 2014 de la firme les Services EXP inc. pour fournir l'assistance technique et la gestion de projet nécessaires afin de déterminer les solutions disponibles à la Ville;

**Il est proposé par le conseiller Robert Spencer  
Appuyé par le conseiller Nicole Durand  
Et résolu :**

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme les Services EXP inc. sur une base horaire jusqu'à un maximum de 10,000\$.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire n° 02-130-00-419 pour services professionnels.

**ADOPTÉE**

19. **QUESTIONS DES CITOYENS:**

19.1. **Monsieur Bill Driver – 104 Elm**

- Suggère que l'étude en environnement soit effectuée par quelqu'un d'Hudson, éviter d'engager un consultant externe.

Le conseiller Deborah Woodhead répond que c'est une étude on conservation et que la Ville est obligée de procéder à une expertise avant de soumettre le tout à la MRC, elle demandera plus d'information.

19.2. **Monsieur Peter Robinson – 36 Main**

- Questions concernant la résolution et le mandat du Lac Pine à EXP, est-ce qu'on demandera une soumission la prochaine fois, qu'arrivera-t-il si on dépasse 10,000\$.

Monsieur le maire Ed Prévost répond que le mandat est pour la gestion du projet et ne dépassera probablement pas 10,000\$.

19.3. **Monsieur Gordon Thompson – 33 Westwood**

- Réponse à la question précédente : il indique qu'il est membre du comité du Lac Pine, 5 autres résidents sont aussi membres et ils ont fait des recommandations au Conseil, 2 études très détaillées en techniques d'ingénierie doivent être faites afin que la Ville puisse avancer et maintenir la structure existante du barrage à cet endroit. La première étude est géotechnique dans et autour du barrage dans le but d'identifier le sol sous le barrage et la grosseur du trou créé par l'affaissement du sol en aval du barrage, la deuxième étude a pour but d'identifier la localisation et les limites de la propriété appartenant à la Ville autour du Lac Pine afin de savoir la distance à réviser et ainsi reconstruire et gérer le barrage existant ou le cas échéant, le nouveau. Ces 2 études ont été demandées par les consultants d'EXP suite à la



Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015

recommandation du comité. La Ville est allée en appel d'offres et 2 soumissions ont été reçues. Le comité a recommandé que la firme EXP soit responsable de la gestion de ces 2 contrats pour la Ville. Ceci est fait dans le but de déterminer s'il est approprié de procéder avec la résurrection, reconstruction et stabilisation du barrage.

20. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**No: R3834-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 20h20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Ed Prévost  
Maire**

---

**Diane Duhaime  
Greffier adjoint**